

Alcoolisme et toxicomanie: des moyens pour s'en sortir



Fabienne Pelletier

La toxicomanie... comme une alternative au suicide

□ Souvent, des personnes en difficulté adoptent l'alcool ou la drogue pour se donner un sursis

Michel RONDEAU Sherbrooke

«Il y a des gens qui sont en vie aujourd'hui parce qu'ils ont été alcooliques ou toxicomanes.»

En cette Semaine nationale de la toxicomanie, du 18 au 24 novembre, voilà une révélation choc inattendue. Mais ce n'est pas une caution à l'égard des toxicomanes. C'est une explication que donne Mme Fabienne Pelletier, intervenante en toxicomanie auprès des adultes, au Foyer

Jean-Patrice-Chiasson, de Sherbrooke, qui est administré par le Relais St-François.

L'alcoolisme et les autres toxicomanies sont souvent des moyens qu'adoptent des personnes en difficulté pour se donner un sursis. C'est parfois une alternative au suicide. Certaines de ces personnes n'auraient pas été capables de survivre si elles n'avaient oublié leur douleur dans l'alcool ou dans les drogues, par exemple, croit Mme Pelletier.

Elle parle en connaissance de cause: «J'ai été alcoolique jusqu'à ce que

je reconnaisse que j'avais un problème de personnalité. Je ne me sentais pas bien avec les autres, alors je buvais. Mais après quatre ou cinq bières, je me fichais d'être comme les autres ou pas et je provoquais l'effet contraire: les autres me rejetaient. Finalement, la solitude s'est accrue, je buvais davantage jusqu'au point de perdre mon emploi et de me retrouver seule chez moi, à boire, toutes les toiles baissées pour qu'on ne me voit pas.»

Mme Pelletier fait une mise en garde: «Je ne parle pas pour les au-

tres, ici; je parle pour moi-même.» Elle avoue qu'au fil du temps, c'est la culpabilité, l'infériorité, la honte qui se sont emparées d'elle. Elle s'est rendue si malade qu'elle a dû être hospitalisée et traitée.

Après avoir vaincu son problème, explique-t-elle, elle a voulu venir en aide aux personnes qui sont aux prises avec les mêmes difficultés, confie-t-elle, et c'est ce qui explique le travail qu'elle fait maintenant auprès des alcooliques et toxicomanes.

Fabienne Pelletier avoue: «Ca me touche toujours de trouver des gens

dans la même position que celle où je me suis trouvée un jour et j'ai toujours le désir de les aider.»

Par contre, si, au début, elle avait le sentiment de vouloir sauver tout le monde et si elle pensait chaque fois leur avoir tout donné pour les aider, aujourd'hui, son sentiment est plus dégagé: «Ca ne me fait plus mal, parce que j'ai surmonté ma propre difficulté, mais j'ai toujours le désir d'aider.»

Le défi des intervenants: aider les toxicomanes à se sauver eux-mêmes

□ «Il faut accepter les gens et les faits comme ils sont, sinon c'est nous qui sommes victimes»

Sherbrooke (MR)

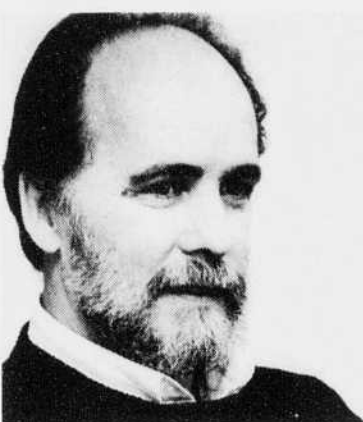
Les intervenants en toxicomanie étant des êtres humains, ils ont éprouvé parfois des souffrances dans leur métier, particulièrement quand ils commencent à oeuvrer dans ce domaine.

Pour un intervenant du Foyer Jean-Patrice-Chiasson, M. Robert Corriveau, au début de sa carrière, il y a de nombreuses années, dit-il, il croyait que les gens aux prises avec l'alcoolisme et les toxicomanies ne voulaient pas vraiment s'en sortir.

Il était venu à ce métier en espérant d'une part y communiquer de la chaleur humaine et, surtout, «sauver

le monde, se sentir utile, prouver quelque chose», avoue-t-il.

C'était se placer en position d'échec. «Tant que tu veux changer les autres, dit-il, tu es malheureux. J'éprouvais un sentiment d'échec personnel. Jusqu'à ce que je constate que ce sont les autres qui peuvent se changer eux-mêmes. Nous ne sommes là que pour les aider à trouver des moyens, pour être présents à eux. Il faut accepter les gens et les faits comme ils sont, sinon c'est nous qui sommes victimes. Et les personnes, quand elles ont confiance en nous et quand elles se sentent aimées, commencent à changer. C'est comme en amour: il faut aimer au maximum, avec le risque que l'autre nous laisse tomber.»



Robert Corriveau

Valeurs

Mme Diane Gagné, une autre intervenante du Foyer Jean-Patrice-Chiasson, était infirmière auparavant. Elle en est venue à ce travail en toxicomanie parce qu'elle y trouvait, dit-elle, un milieu plus propice à la relation d'aide et aux contacts humains auxquels elle aspirait.

Pour sa part, dit-elle, l'une des difficultés qui se sont posées a été la découverte de valeurs différentes des siennes.

«Nous sommes des êtres humains, explique-t-elle, et nous donnons d'abord ce que nous sommes. Ce qui m'a frappée au début, ce sont les va-

leurs des gens avec qui je travaillais, qui n'étaient pas toujours les miennes. Par exemple, j'avais de la difficulté à admettre qu'un alcoolique considère le foyer comme la place où devait être la femme et qu'il se sente en droit de boire pendant que la femme l'attendait à la maison. La femme devait demeurer disponible pour l'accueillir. Il m'a fallu admettre que les gens ne partent pas tous du même point et que la relation d'aide ne s'accorde pas du jugement qu'on peut porter sur les autres. Le toxicomane, si on le prend comme il est, peut cheminer, mais si on le place sur la défensive, c'est impossible. J'ai

ainsi découvert le partage, qui permet de cheminer avec le toxicomane avec qui on établit un lien de confiance. Finalement, j'en ai retiré autant que j'ai pu donner: les toxicomanes m'ont appris beaucoup, de même que les autres intervenants en compagnie desquels je travaille.»

Les intervenants sont unanimes à dire qu'ils ont leur part de frustrations à faire le travail qui est le leur, en particulier au début de leur carrière, mais, comme le résume aujourd'hui M. Robert Corriveau: «Quand j'ai de la misère dans mon travail, c'est parce que je suis moi-même en déséquilibre.»

«Changer, ce n'est pas si simple...»

□ Deux toxicomanes racontent leurs expériences

Sherbrooke (MR)

Deux jeunes de 17 ans qui, avec l'aide d'un intervenant du Foyer Jean-Patrice-Chiasson, tentent de renoncer à la drogue, confient qu'ils ont, à l'origine, éprouvé le sentiment de n'être pas acceptés tels qu'ils étaient.

Sonia (nom fictif) dit que ce sont des problèmes familiaux qui lui ont pesé le plus. «Mes parents s'entendent entre eux, raconte-t-elle, mais ils ont des valeurs différentes des miennes. Ils ont déjà pris de la drogue autrefois, mais, depuis, ils sont devenus très religieux et ils idéalisent au point que je me suis sentie incapable de répondre à leurs aspirations.»

Pour Steve (aussi un nom fictif), un accident en a entraîné un autre: «A l'âge de sept ans, j'ai eu un bras broyé dans un accident et je suis resté handicapé. D'abord, j'ai pris des médicaments à base de morphine pendant mon séjour à l'hôpital et j'ai continué à en prendre un certain temps après mon retour à la maison. Puis, il y a eu les enfants autour de moi qui me rejetaient à cause de mon bras et j'ai commencé à me tenir avec des jeunes plus âgés pour avoir des amis. Ces amis m'ont peu à peu introduit dans le monde de la drogue, où j'ai finalement vécu pendant quelques années.»

Aujourd'hui, Sonia avoue: «Dans le fond, tu les aime tes parents, mais moi, j'étais correcte à la maison et toujours sur le party à l'école. J'ai commencé à prendre du haschisch à 13 ans pour l'expérience, puis ensuite, je me suis mise à en prendre chaque fois que ça allait mal. Je suis allée jusqu'à me lever à 8 heures le matin pour courir chez mon fournisseur de drogue, puis je m'enfermais toute la journée parce que je n'avais pas envie même de me voir! Je ne parlais jamais à mes parents. Puis, je me suis mise à décrocher et mes parents m'ont mise à la porte. Aujourd'hui, je suis en foyer d'accueil et j'essaie de me tirer de ce mauvais pas. Mes parents pensent que je peux changer, mais ce n'est pas comme ça que ça se passe. Ce n'est pas si simple. C'est dur!» Sonia avoue qu'elle succombe encore à l'occasion à la tentation de la drogue, malgré ses efforts.

Steve, pour sa part, a fait les cent coups: «J'ai même eu des démêlés avec la loi sur les jeunes contrevenants, parce que j'étais allé jusqu'à voler. Je prenais de la marijuana, du haschisch, entre autres. J'ai même eu un réseau pour vendre de la drogue. Finalement, c'est un juge qui m'a obligé à me faire désintoxiquer.»

Aujourd'hui, Steve ne consomme plus depuis huit mois. Il est rayonnant d'ailleurs.

L'intervenant

M. Pierre Rondeau, intervenant

auprès des jeunes, relate que certains jeunes vont jusqu'à la prostitution: d'une part pour se procurer de l'argent pour acheter de la drogue, d'autre part pour se donner momentanément l'illusion d'être d'aimés.

Selon M. Rondeau, la situation des jeunes et des adultes varie en ce qui a trait au recours à des services pour les aider: les adultes demandent de l'aide eux-mêmes, tandis que les jeunes sont référés par des éducateurs, des parents, ou un juge.

Quant à la consommation, M. Rondeau dit que la drogue est souvent la cause qui amène les jeunes de-



Pierre Rondeau, intervenant auprès des jeunes

vant les intervenants. «L'alcool étant plus connu, inquiète moins, mais dans la réalité, il cause aussi beaucoup de ravage.»

Selon lui, souvent les parents s'attendent à des miracles quand leurs enfants font l'objet d'un suivi pour mettre fin à leur toxicomanie, mais, dit-il, «mon rôle est de les accompagner, et la démarche peut-être longue».

Ce qui est dommageable, surtout chez les jeunes, explique-t-il, c'est qu'ils sont en plein développement physique et psychologique.

Au début, le jeune trouvera une certaine satisfaction dans la toxicomanie, mais à son sentiment de vide intérieur, s'ajouera bientôt celui de l'incompétence et un manque d'estime de soi qui ira croissant.

L'autre avantage que retient un jeune en consommant de la drogue ou de l'alcool, c'est son sentiment d'appartenance au groupe avec lequel il consomme. Il en retire une certaine valorisation.

Pour un intervenant auprès des jeunes, confie Pierre Rondeau, les frustrations sont nombreuses: «Je suis inquiet pour eux et les problèmes qu'ils vivent ou ont vécus, comme la violence ou l'inceste par exemple, sont très touchants. Mais au-delà de ces problèmes, la plus grande frustration me vient du manque de ressources. Il n'y a qu'un budget de 35 000 \$ par année pour venir en aide aux 900 jeunes surconsommateurs de la région.»

Je me suis préparée pour la TPS.

Et vous?



Le temps est venu de vous inscrire.

Vous êtes-vous préparés pour la TPS proposée? Si ce n'est déjà fait, le temps est venu de vous inscrire et de vous préparer. Ceci touche toute personne offrant des services professionnels, faisant partie d'un organisme à but non lucratif ou d'une entreprise commerciale, dont

la pêche, l'agriculture et l'élevage. Revenu Canada peut vous aider en vous fournissant les renseignements suivants sur la TPS:

- L'inscription et les avantages qu'on en retire
- Comment elle touche votre entreprise
- Choix de méthodes comptables simplifiées et procédures administrative
- Remboursement de la taxe de vente fédérale
- Recouvrement de la TPS sur les achats commerciaux
- Choix quant à la production de déclarations de la TPS

Communiquez avec nous dès aujourd'hui.

Téléphonez au

1 800 363-5254

Dispositif de télécommunication pour malentendants:

1 800 465-5770

Ou encore, rendez-vous à un bureau de l'Accise de Revenu Canada, du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

Faites une bonne affaire. Préparez-vous maintenant pour la TPS.

Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jean Vigneault, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

ÉDITORIAL

Aussi bien ne rien boire

Jean-Guy DUBUC

La Société des alcools du Québec est un monopole, tout le monde le sait. Monopole qui a parfois des avantages, qui permet un grand choix de vins à des prix identiques pour tous les Québécois, un service semblable, une qualité du produit assurée et des revenus intéressants pour le Trésor: aussi bien payer des taxes sur le scotch que sur le pain.

Mais parfois, on souffre de cette situation de monopole. Par exemple, maintenant. La grève des employés d'entrepôt n'est possible que dans un contexte de monopole: le syndicat profite de la situation pour priver la SAQ de ses revenus et le consommateur de son drink. Un contexte de vente libre, dans les mains de l'entreprise privée, ne permettrait pas une telle situation. S'il n'y a qu'un importateur, c'est bien facile de l'immobiliser.

Cela étant dit, il est évident que le système québécois ne changera pas demain matin. Mais demain matin, il y aura encore la grève. Or, cette grève est socialement injustifiable.

Bien sûr, la SAQ a couru un risque grave en utilisant les services de scabs, comme elle en est présentement accusée. Elle fournit un argument certain aux grévistes: ils ont raison de faire des reproches à leur employeur. Mais la gaffe de l'employeur ne justifie d'aucune façon l'action des employés. Car demander une augmentation de 26 pour cent en trois ans est totalement irresponsable. Et si la direction de la SAQ acceptait de seulement discuter cette folle demande, elle serait automatiquement blâmable: on n'argumente pas avec la déraison.

Regardez le contexte actuel.

Chacun sait, les employés de la SAQ y compris, que nous venons d'entrer en période de récession. Ce qui signifie que l'argent nous manque. Il manque aux individus parce qu'il manque aux entreprises, et vice-versa. On assiste à des fermetures d'usines et à un nombre record de faillites. Un grand nombre de compagnies coupent dans le personnel. Et je peux vous en nommer qui, pour survivre, ont offert à leurs employés, cadres et syndiqués, une augmentation de salaire de 0,0 pour cent pour l'année qui vient. L'offre a été acceptée. Mais croyez-vous que ces gens-là, qui sont durement touchés, vont permettre à une société gouvernementale de donner 26 pour cent à ses employés?

Jamais. Le gouvernement n'a pas le droit de céder et de permettre à la SAQ de favoriser des gens déjà privilégiés de bien des façons. Des gens qui, d'ailleurs, manifestent leur compréhension du problème en se livrant au vandalisme.

Si le conflit dure, on n'aura plus rien à boire? Peut-être. Dans le temps des Fêtes, c'est cruel. Mais c'est moins grave que de créer l'injustice.

La TPS et les livres

Roch BILODEAU

On connaît la situation: pour la première fois, le 1er janvier prochain, livres et périodiques seront taxés. Et doublement: la TPS fédérale et la TPS québécoise. Editeurs et libraires crient à la catastrophe, mais ils ne trouvent aucun réconfort du côté du gouvernement Bourassa: le ministre Levesque leur dit tout simplement que c'est la faute d'Ottawa...

L'argumentation du ministre des Finances est un peu courte. D'accord, le Québec a adopté une position parfaitement logique quand il a décidé d'harmoniser sa taxe de vente avec la TPS fédérale; et il se trouve que le ministre Wilson est resté sourd jusqu'ici à tous ceux qui réclament l'exemption des livres et périodiques. Mais le gouvernement québécois n'est pas forcé d'imiter l'entêtement d'Ottawa.

Pas besoin d'une longue démonstration pour comprendre que le livre n'est pas un produit comme les autres: tout le monde sait qu'il s'agit d'un outil essentiel à notre développement culturel et social.

L'effet de la taxation est également facile à comprendre: l'industrie du livre est très fragile à toute hausse de prix, et elle souffrira énormément du nouveau fardeau qu'on s'apprête à lui imposer; au Québec, l'augmentation atteindra plus de 15 pour cent, et on évalue que chaque point de taxation se traduit par une baisse des ventes de 2,5 pour cent.

Que le fédéral demeure insensible à cette réalité, c'est triste et regrettable. Mais le gouvernement du Québec n'a pas le droit de s'enfermer dans la même logique aveugle, car c'est ici que le problème se posera avec le plus de gravité. A cause, d'abord, de la petitesse de notre marché; on estime que sur une baisse prévue de 540 millions \$ des ventes de livres au Canada, la portion québécoise s'élèvera à 107 millions \$. Ensuite, parce que notre «société distincte» en sera affaiblie; au milieu d'un océan anglophone, les quelques millions de francophones que nous sommes n'ont sûrement pas les moyens de favoriser l'ignorance et l'inculture.

Bien sûr, tout serait plus simple si le gouvernement Mulroney se rendait lui-même à l'évidence; à l'exemple de plusieurs pays qui possèdent une taxe semblable et qui ont compris que la «nourriture intellectuelle» ne doit pas être taxée, ou du moins pas au même niveau que les autres produits. Mais le Québec, lui, peut très bien ne pas appliquer sa propre taxe sur les livres et périodiques; et il pourrait même adopter des mesures pour contrer les effets négatifs de la TPS fédérale sur cette industrie.

M. Levesque affirme qu'en dépit de l'harmonisation avec le fédéral, son gouvernement a conservé sa pleine autonomie sur le plan fiscal. Il a ici une très bonne occasion de le démontrer, et d'exercer cette autonomie contre l'appauvrissement intellectuel.



C'est écrit: Voilà votre volaille pour la Thanksgiving — et c'est signé: Saddam Hussein

TRIBUNE LIBRE

L'évaluation à l'école

M. Jean Vigneault

Vous avez émis, dans votre éditorial du mercredi 14 novembre 1990, un jugement relatif à l'évaluation scolaire «réduit à sa plus simple expression».

Je présume que cette tendance fractionnelle est l'héritage d'un passé lointain.

Néanmoins en matière de nombres complexes, la simplicité n'a pas toujours meilleur goût et, à mon tour juge sévère, je vous attribue la cote E (pour échec) pour cette dissertation qui rabougrit ses propres arguments.

La confusion concerne premièrement votre interprétation discutabile de l'évaluation par lettre, moins insipide que le procès raccourci que vous lui faites; la lettre «parle et renseigne» autant que le chiffre si on les fait parler...

Aussi suis-je obligé de croire que seule la comparaison facilitée des élèves entre eux, de l'école à la province, justifie à vos yeux le pourcentage que vous préconisez. Vous appuyez d'ailleurs votre démonstration sur un constat personnel dangeusement mal étayé: «... il est évident que le système actuel tend à égaliser par le bas, à niveler le plus possible. C'est contraire à tout ce que l'on voit dans la vie quotidienne.»

Parlons-en donc de la vie quotidienne, celle que des hommes comme vous, instruits et éduqués, pas du tout nivelés vers le «bas», ont contribué à mettre en place. La trouvez-vous si belle votre oeuvre collective? La trouvez-vous si respectueuse des droits égaux?

Et dites-moi, tant qu'à y être, ce qu'est le bas et le haut pour vous qui osez, quand même, pour épargner votre angoisse existentielle, aborder «l'apprentissage social de l'enfant»...

Les compétences sont inégales, écrivez-vous, et ce n'est ni injuste, ni anti-syndical, ni anti-pédagogique, d'effectuer des comparaisons entre enfants, pourvu que...

Il n'empêche que je déduis de vos propos qu'il y a des compétences basses (que le système scolaire n'a ni à englober ni évaluer) et des compétences hautes (comme les vôtres) que l'école doit quantifier.

Votre démonstration hallucinogène mélange tout en une substance apparentée au «crastillon»: cela, hé-

las n'aura pas empêché les lecteurs de vous goûter.

Ce que vous n'avez pas dit et pas compris, Monsieur Vigneault, est l'essentiel: la maîtrise de l'évaluation est une relation d'aide améliorée à l'apprenti. Elle vise à accroître ses compétences différentes, celles qui font de lui un individu à part entière, à droits égaux.

Malheureusement votre projet social fait de la relation d'aide la solution miracle en oubliant l'aide, l'enfant, l'élève, l'étudiant et, en ces temps qui vous appartiennent, les souffrances différentes et inégales et injustes que les vrais enseignants travaillent à extirper.

Patrick Daganau

Les droits des commerçants

M. Paul Gervais, maire

Il fait plaisir aux membres du Front Commun des commerçants de Sherbrooke (F.C.C.S.) de vous féliciter pour votre accession au poste de maire. Nous croyons sincèrement que vos compétences sauront diriger l'avenir de la municipalité de Sherbrooke vers la prospérité tant désirée des citoyens, commerçants et industriels.

Nous osons croire que l'implication du F.C.C.S. avec des affichages temporaires installés dans des endroits stratégiques pour inviter les citoyens à se prévaloir de leur droit de vote le 4 novembre, a été pour quel-

que chose dans l'augmentation de 10 % sur 1986.

Depuis plus d'un an déjà, le F.C.C.S., en collaboration avec la Chambre de Commerce négocie avec l'administration municipale de Sherbrooke, afin que les commerçants puissent obtenir les mêmes droits et privilèges que les autres secteurs d'activités commerciales.

Espérant que la nouvelle administration municipale saura aider à la promotion des commerçants locaux afin qu'ils prospèrent comme il se doit, et qu'un règlement satisfaisant soit adopté avant la fin de la présente année.

André Hamel
Président, F.C.C.S.

Faut-il croire les sondages électoraux?

Non, me répondent mes élèves à la lecture des deux sondages publiés avant l'élection municipale de Sherbrooke. A première vue, j'avais tendance à partager leur opinion.

Mais voyons d'abord, dans le tableau ci-joint, les chiffres des sondages comparés aux résultats de l'élection.

Notre erreur à tous a été de prendre au premier degré les chiffres des sondages en oubliant les tendances qui les sous-tendent. Or, deux tendances sont très visibles, tout au moins après coup:

1- La chute de MM. Pelletier et Chainé dans les intentions de vote d'un sondage à l'autre.

	Pelletier	Laflamme	Gervais	Chainé	Indécis
Sondage CKSH 19-21 octobre	37%	15%	13%	20%	12%
Sondage La Tribune 29-30 octobre	13	12	12	8	42
Résultats de l'élection 4 novembre	18	30	31	17	0

2- Le maintien de MM. Laflamme et Gervais dans les intentions de vote, et même l'augmentation relative de leur popularité si on tient compte du pourcentage d'indécis.

Il est à remarquer que ces tendances ont continué à se manifester du deuxième sondage à l'élection elle-même. Pourquoi ne l'avoir pas vu

auparavant? Je crois que cela tient un peu au caractère magique des chiffres dans notre civilisation technique. Il y a aussi le fait que les sciences sociales peuvent tout expliquer du passé, et prédire bien peu du futur...

Jacques Gagnon
Sciences sociales
CEGEP de Sherbrooke

Deux coups de pinceau merveilleux

C'est un peu par hasard qu'au début du mois de mai nous faisons la rencontre de Jos Beaulieu. Il est en train de faire un croquis de la petite chapelle de pierre avec trépied et canevas, comme un peintre du dimanche.

On l'interpelle: «Serais-tu intéressé à faire un tableau un peu plus grand, genre huit pieds par seize pieds? Nous cherchons justement quelqu'un pour illustrer le thème de la saison des pèlerinages: Que tes oeuvres sont belles!» Le grand Jos répond: «C'est pas mal grand mais je dis rarement non. C'est pour quand? Hier! Eh bien je commence demain!»

Notre Jos imagine d'abord dans sa tête ce qui pouvait le mieux représenter le thème proposé. Ce n'est pas difficile; il n'a qu'à se rappeler les souvenirs de son enfance et déniche un paysage merveilleux de Gaspésie qui l'avait fait s'émerveiller jadis. Il l'a encore là dans la tête et le coeur: il ne reste plus qu'à le faire sortir sur ce grand mur de la chapelle en plein air. L'opération durera à peine trois jours. Le résultat, des milliers de pé-

lerins ont pu l'admirer tout au long de l'été à Beauvoir.

Lorsqu'il eut terminé, Jos voulu me remercier: «Tu m'as fait vivre toute une thérapie! Tu m'as fait confiance et tu m'as obligé de sortir de mon coeur les trésors qui s'y cachaient. Puis, à part ça, je n'étais pas seul; un autre peintre, bien plus grand que moi, me guidait la main comme il guide ma vie depuis longtemps.»

C'est alors que Jos m'a fait entrer dans son histoire personnelle fabuleuse. Il naît sur les bords du lac Témiscouata en 1940 et roule sa bosse dans toutes sortes de métiers. Il est reconnu pour son entrain, sa joie de vivre, un peu bohème: c'est le Grand Jos!

A la fin des années 70, il est frappé d'arthrose rhumatoïde, une espèce d'arthrite déformante sévère qui s'attaque aux articulations. Sa vie coule vers le précipice. A 38 ans, c'est jeune pour être condamné au fauteuil roulant. Après de durs combats (il en a perdu quelques uns!), avec l'aide de son épouse qui n'a jamais perdu espoir, le Grand Jos fait surface et dé-

cide que sa vie n'est pas finie, mais qu'au contraire elle va commencer.

Il puise au fond de son coeur des énergies nouvelles, se forge une philosophie de la vie qui change son handicap en opportunité inattendue pour aller à la rencontre des autres. Il acquiert des certitudes nouvelles: c'est dans la paix intérieure et le don de sa vie aux autres qu'il retrouvera le goût d'aller plus loin... un jour à la fois. La peinture devient un moyen de dire simplement, dans le langage des lignes et des couleurs, la beauté de la vie et la grandeur de Celui qui l'a faite.

«Tu t'es bien pratiqué, Jos, j'aurais encore besoin de toi pour le visuel de l'église», lui dit-je. «Je ferai bien quelque chose de Charlevoix!» «Bravo! Tu te rapproches de Beauvoir!» Quelques heures plus tard était réalisé le magnifique tableau qui orne le choeur de l'église: c'était le deuxième coup de pinceau. Jos, je te dis Merci!

Gilles Blouin a.a.
Directeur du Sanctuaire de Beauvoir
Texte tiré du Bulletin de l'Association des Pèlerins, Beauvoir

Vivre

LE MONDE SCOLAIRE



A l'école St-Antoine, de Lennoxville, les fantômes d'automne entrent se réchauffer, car l'appel de l'hiver les fait frissonner. Les enfants et le personnel reconnaissent-ils le personnage qui les dirige, en toute quiétude, vers la blanche saison, Marcel Robidas?

Sherbrooke (MR)

Au secondaire du Séminaire de Sherbrooke, la récupération du papier se poursuit cette année selon une nouvelle formule. Chacun des groupes fait sa part lors de sa période de titulariat en effectuant la cueillette du papier dans tous les locaux: classes, salles et bureaux...

Le Collège du Mont Notre-dame invite toutes les jeunes filles de 5e et 6e années à participer à la Fête des amies, le samedi 1er décembre, de 9 à 14 heures. Cette journée permettra aux participantes de faire connaissance. Plusieurs activités sont prévues: génies en herbe, spectacle de musique et de danse, jeux de toutes sortes et des surprises. Les jeunes visiteuses pourront apporter leur lunch et l'école leur offrira le dessert. Pour plus d'informations, les intéressées peuvent téléphoner au Collège Mont Notre-Dame...

Une station de radio anglophone a délégué un de ses animateurs au Séminaire de Sherbrooke pour présenter une histoire du rock à des élèves de 2e secondaire, dans le cadre d'un cours d'anglais. Vincent Levesque, Mathieu Hade et François Lacaille, élèves de Mme Bonnie Lambert, ont remercié l'animateur...

Les élèves de l'école primaire Jean-XXIII, d'Ascot, ont eu l'occasion de circuler dans le «tunnel de l'Halloween», conçu et réalisé par le comité d'école. Les élèves ont eu le plaisir de pénétrer ainsi dans le royaume féérique des sorcières, des fantômes et des petites gâteries...

Un ciné-club regroupant une quinzaine de jeunes de l'école le Ber visionne un film à tous les jeudis, de 16 à 18 heures, ils discutent le lendemain à un dîner collectif...

Il y aura une vente de grenier à l'école Jardin-des-Lacs, de St-Denis de Brompton, le 24 novembre, de 13 à 18 heures. Articles de sports et de toutes natures pourront être donnés, vendus et achetés...

Les élèves de de 2e à 6e années de l'école La Maisonnée, de Rock Forest, ont assisté au concert de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke sous le thème de l'Halloween. Ils s'y sont rendus maquillés et la mine réjouie,

Initiative de partenariat entre des femmes de l'Estrie et du Sénégal

Pierre HÉBERT Sherbrooke

Trois femmes de la région de Sherbrooke s'apprentent à partir en mission exploratoire au Sénégal dans le but de développer une collaboration entre le Centre de santé des femmes de Sherbrooke et un groupe de femmes de l'Afrique.

La mission qui s'inscrit à l'intérieur du programme «Vivre à l'heure de l'Afrique» issu de l'initiative partenariat Afrique-Canada est parrainé par le Carrefour solidarité internationale.

Andrée Lévêque, du Centre de santé des femmes de Sherbrooke, Nicole Beauchemin, membre du comité bénévole Vivre à l'heure de l'Afrique et Joanne Dessureault, du Carrefour solidarité internationale, visiteront trois régions du Sénégal du 22 novembre au 16 décembre prochain.

L'observation et l'analyse du milieu sont les prémisses de la démarche favorisée par les ambassadrices. Andrée Lévêque tentera de voir si l'approche utilisée pour la santé des femmes peut être appliquée chez les Sénégalaises. «Je ne vais pas là pour inculquer notre façon de faire. Je vais faire de l'observation et voir la réalité



Photo: La Tribune par Stéphanie Lemire

Andrée Lévêque du Centre de santé des femmes de Sherbrooke, Nicole Beauchemin, membre du comité bénévole Vivre à l'heure de l'Afrique et Joanne Dessureault du Carrefour solidarité internationale se préparent à leur séjour au Sénégal comme une cueillette de données pour un échange éventuel entre les deux communautés.

africaine. Après, je verrai avec les femmes s'il y existe une possibilité d'adapter quelque chose». La repré-

sentante du Centre de santé pour les femmes souligne que sa mission n'est pas à sens unique. Elle compte reve-

nir au pays avec une foule de nouvelles connaissances qu'elle pourra peut-être adapter à la réalité québécoise. «Nous pouvons leur apporter quelque chose, mais eux-aussi peuvent faire de même», explique Mme Lévêque. C'est dans cet esprit d'échange réciproque que se déroulera la mission.

L'intervention de Nicole Dessureault au Sénégal se veut la première étape d'un programme d'information et d'éducation qu'elle entend diffuser à son retour en région. Elle profitera du séjour pour voir et comprendre le mode de vie de la communauté sénégalaise. Je prendrai possiblement des photos pour les différents projets qu'ils ont réalisés avec les ressources envoyées par le Carrefour solidarité internationale. A mon retour, je montrerai un programme d'information et je pourrai expliquer aux groupes communautaires et scolaires la réalité sénégalaise», précise Mme Dessureault.

La mission de Joanne Dessureault vise particulièrement à intégrer les ambassadrices de la région dans le milieu sénégalais. «J'aurai aussi à identifier un groupe de femmes qui pourrait être partenaire avec le Centre de santé des femmes. L'objectif est d'échanger des connaissances sur différentes approches comme la maternité, les massages pour les bébés ou autres sujets».

Même si les trois femmes de la région ont des missions différentes, elles se recoupent au niveau du partage des connaissances et des possibilités d'adaptation aux communautés respectives.

CARNET COMMUNAUTAIRE

Le Centre d'art de Richmond tiendra une vente de livres neufs et usagés d'artisans, jouets, marché aux puces et un atelier sur les vins-maisons. Cette vente aura lieu de 15h à 20h le 23 novembre puis de 13h à 17h les 24 et 25 novembre. Elle se tiendra au Centre d'Art situé au 1010 de la rue Principale nord à Richmond.

Les Chevaliers de Colomb, conseil

EN BREF

Remise des pouvoirs au club Optimiste

Le nouveau président du club Optimiste St-François-Xavier-de-Brompton, a reçu le marteau et la cloche des mains du président sortant, Daniel Veillette, lors de la récente soirée de remise des pouvoirs. L'organisme a accueilli à cette occasion le lieutenant-gouverneur de la zone 17, Bertrand Duval et Aurel Bilodeau, adjoint au gouverneur pour le district Sud du Québec de l'Optimiste international.

Brunch pour le téléthon des étoiles

Le club Lion de Richmond-Melbourne qui a de nouveau la responsabilité d'organiser le téléthon des Étoiles sur sa région, fera le lancement de sa campagne de levée de fonds le dimanche 25 novembre par un brunch qui se tiendra à la Base Carrefour Plein Air de l'Avenir.

Cette activité débutera à 10h et le conférencier-invité sera l'artiste bien connu, M. Mario Verdon qui est également le président d'honneur du Téléthon pour la région de Richmond. Des billets sont actuellement en vente pour ce brunch et on peut s'en procurer auprès des personnes suivantes: Armand Dion à 826-2105 ou Michel Lemieux 826-2566.

7168 de Sherbrooke, tiennent une soirée récréative le samedi 24 novembre, à 21h, à la salle Ste-Famille, 610 rue Papineau.

La Société d'horticulture de Valcourt

offrira une soirée de théâtre le samedi 24 novembre, à 20h30, à la salle municipale de Valcourt. En première partie, on présentera la comédie «La belle frisée» et en deuxième partie «C'est jamais de ta faute».

vente

SURPLUS DE MANUFACTURIERS

30% 40% 50%

ET PLUS DE RÉDUCTION



TABLE DE CENTRE OU DE BOUT
BLANCHES AU CHOIX **50\$**



MOBILIER DE CUISINE **399\$**



MOBILIER DE CHAMBRE
7 mcx, blanc/granit **979\$** complet



ÉTAGÈRE
blanc/granit **599\$**

Quantités limitées.
Premiers arrivés, premiers servis.

Photos à titre indicatif seulement.

M E U B L E S

Chez Pierre

LTÉE

«Plus fort que jamais»

5215, boul. Bourque, Rock Forest (819) 864-4251

Nous habillons

FABRICVILLE

LES FENÊTRES!

VERTICAUX 3 1/2" OU VÉNIITIENS 1" SUR COMMANDE
mécanisme garanti à vie • lamelles garanties, un an • un choix de plus de 100 modèles ou couleurs

FORMAT	VERTICAL 3 1/2" PCV UNI	VERTICAL 3 1/2" OU VÉNIITIEN EN TISSU CHELSEA/1 EN ALUMINIUM	VERTICAL 3 1/2" EN TISSU CHELSEA/RALEIGH
48x60	47.99	55.99	71.99
60x60	57.99	65.99	79.99
72x60	67.99	75.99	87.99
84x60	77.99	84.99	109.99
60x84	67.99	78.99	79.99
72x84	77.99	89.99	89.99
78x84	79.99	99.99	99.99
84x84	89.99	104.99	119.99

Achat Spécial Serviettes "ROYAL FAMILY" by CANON
choix de 6 couleurs unies ou rayées, pêche, rose, bleu, blanc, ivoire et menthe

SERVIETTES	COMPARABLE	FABRICVILLE
(24" x 48")	15.00	9.98 7.99
Serviettes (main)	12.00	5.98 4.99
Serviettes (visage)	6.00	2.98 2.49

LE CHOIX ET LE PRIX

FABRICVILLE
Meilleure qualité, meilleurs prix.

PROMENADE DES GRANDES FOURCHES
821-2150
100 Des Grandes Fourches sud, Sherbrooke

120 magasins à travers le Canada

Arts et spectacles

Un projet vise à sauver le «patrimoine sonore national»

Pierre ROBERGE Montréal (PC)

Le patrimoine sonore national pourra être rassemblé et rendu accessible au public, si le projet de Phonothèque québécoise est mené à bien. L'équipe menant cette initiative a fait part hier du premier inventaire réalisé, grâce à un subside de 10 000 \$ du ministère des Affaires culturelles. Société à but non lucratif, la Phonothèque a été fondée en avril 1989. Les chercheurs Yves Alix, de Montréal, et Roger Drolet, de Québec, ont identifié 124 collectionneurs possédant 1 050 000 phonogrammes (supports sonores) incluant 1200 cylindres, 180 000 disques 78-tours,

500 000 33-tours, 310 000 45-tours, 21 000 cassettes, 8000 rubans magnétiques et 20 000 disques au laser.

Il existe aussi trois collections consacrées uniquement à des appareils sonores, à travers les époques et les âges technologiques. Des collections «mono-artistes» sont consacrées notamment au ténor Caruso, à Elvis Presley, Diane Dufresne et les Beatles.

Par genre musical, suivant la description des collectionneurs eux-mêmes, ces archives contiennent 51 pour cent de musique populaire, rock et jazz, 11 pour cent de country-western, 10 pour cent de classique, un pour cent de folklore et 0,02 pour cent de musiques ethniques.

«Les archives personnelles sont souvent en péril: les collectionneurs n'ont pas le temps, l'espace et l'argent pour maintenir leur collection en état. Déménagement ou manque de fonds les obligent à s'en départir, feu, vol, inondations, accidents et intempéries menacent aussi ces archives», a souligné Réal Larochelle, professeur de cinéma à Laval et l'un des fondateurs de la Phonothèque.

Partis en container

Philippe Laframboise, chroniqueur et chercheur émérite, a dû laisser partir des centaines de 78-tours ainsi que des journaux et livres de sa collection, quand il a dû faire démolir son hangar. «Je déménageais, où est-ce que je pouvais les mettre? Il a fallu que je fasse venir un container», confiait-il tristement.

M. Laframboise est membre d'honneur de la Phonothèque, tout comme le comédien et chroniqueur Edgar Fruitier ainsi que Joseph Champagne, collectionneur et preneur de son entré à l'Office national du film en 1943.

Au sujet de l'ONF, M. Larochelle y a contacté Marcel Carrière, directeur technique, en vue de recourir au «génie du son», un robot mis au point à la société d'Etaï et pouvant stocker des milliers d'heures sur support numérique, chaque plage étant facilement repérable par informatique.

Mais le transfert des supports originaux à de nouveaux requiert du personnel et des ressources, ce que

n'a toujours pas la Phonothèque qui «est encore sans feu ni lieu», signale M. Larochelle. Ce transfert est essentiel pour les pièces uniques, qui s'usent chaque fois qu'on les fait jouer.

Par ailleurs les voûtes de la Cinémathèque québécoise abritent la collection de Gabriel Labbé, soit un millier de cylindres et 78-tours de folklore québécois, des années 20 et 30.

Mais un autre meneur du projet, André Breton, de l'Uqam, précise qu'il s'agit d'une entente ponctuelle, le MAC ayant été responsable de la collection Labbé: «Nous ne pouvons pas appeler à tout moment la Cinémathèque en disant 'Coucou, nous arrivons demain avec 25 caisses'».

Du côté des compagnies privées, les radios surtout, M. Breton rappelle que si elles ont des archives sonores,

elles ont toutes des contraintes d'espace, de personnel et d'argent; le passage au 33-tours, il y a 40 ans, a vu disparaître de chez elles des raretés du 78-tours, l'avènement du laser risque de faire la même chose à ce qui reste sur vinyle.

ECHO DU MONDE ARTISTIQUE

□ Tout sur l'édition littéraire

Dans le cadre de son Mardi littéraire, l'Association des auteurs des Cantons de l'Est organise mardi, le 27 novembre prochain, une causerie portant sur les aspects sociaux, culturels, économiques et historiques de l'édition littéraire en compagnie de MM. Richard Giguère, Jacques Mi-

chon et Jacques Beaudry du Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec (GRELQ).

La soirée sera l'occasion de répondre à de nombreuses questions comme comment un auteur déniche-t-il l'éditeur qui le publiera, qui assure les frais de production, à qui est confiée la charge de la diffusion, de la vente du livre, quelles sont les responsabilités de l'auteur?

Les invités seront sur place pour alimenter la réflexion avec de multiples exemples et anecdotes qui élimineront quelques petits mystères entourant l'aventure de l'édition.

Le tout se déroulera au Loubard, 286 rue Alexandre à Sherbrooke.

A L'HORAIRE DE CÂBLE 11 DE SHERBROOKE

JEUDI 22 NOVEMBRE 1990

18h30: REFLETS D'ART (Une émission traitant des dimensions artistiques et culturelles de notre milieu)
19h00: LE FRANÇAIS À LA PORTEE DE TOUS: (L'application d'un bon français parlé et écrit)
20h00: CETTE SEMAINE (Une émission qui rejoint l'actualité de notre milieu)
21h00: CONSOMM-AIDE (Une émission qui présente des propos visant la protection des consommateurs)
21h30: ECOUTER JUSQU'AU CREUX: nos soifs. (Une émission de propos religieux visant à édifier notre individu)
22h30: TOWNSHIPS MAGAZINE (Une émission à contenu varié pour le public anglophone)
23h00: CETTE SEMAINE (Reprise de 20h00)
24h00: ACTION/PREVENTION (Une émission qui promouvait les efforts concertés visant à contrer le crime en région)

N.B. Horaire sujet à changements, se référer au GUIDE/HORAIRE sur câble 11.

CINÉMA MAGOG

ROCKY

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

SEMAINE: 8h00

JEU D'ENFANT

SEMAINE: 8h15

ÉTUDIANTS: \$5

12 Principale est, Magog, 868-1092

MAISON DU CINÉMA

63, KING OUEST 566-8782

LA GLOIRE DE PÈRE

7h05, 9h15

LA PUBLICITÉ LA PLUS DROÏTE DES DIX DERNIÈRES ANNÉES 1979/89

LION D'OR

FESTIVAL DE L'HUMOUR À CANNES 1990

STEVE MARTIN RICK MORANIS

Mon Coin de Paradis

6h45 V.F. de My Blue Heaven

CYRANO

DERNIER JOUR 8h30

LIGNES INTERDITES

FLATLINERS

7h00, 9h20

350 MARDIS

22014

FAMOUS PLAYERS

MON FANTÔME D'AMOUR

VERSION FRANÇAISE DE "GHOST"

6H30, 9H15

ROCKY

7H15, 9H30

Version originale anglaise.

7H00, 9H10

7H15, 9H30

La maison suspendue

mardi 27 nov. 20h00

Avec: Yves Desgagnés, Denise Gagnon, Elise Guilbault, Rita Lafontaine, Jean-Louis Millette

Achetez au (819) 821-7744 ou (514) 288-2525

Commandités par l'union STEREO TOSHIBA

FAMOUS PLAYERS

TOM SELLECK STEVE GUTTENBERG TED DANSON

Trois Hommes et une Jeune Demoiselle

DÈS DEMAIN À: 7h10, 9h20

LA MAISON DU CINÉMA

Venez découvrir un grand classique où se croisent l'aventure, l'amour, la bravoure et un rat des plus rats...

Le prince Casse-Noisette

version française de the Nutcracker Prince

de Tchaikovsky

Musique interprétée par l'Orchestre symphonique de Londres

DÈS VENDREDI À 6h30

Du cinéma sous l'arbre

D'un Noël à l'autre, étrennez plus de 300 films en primeur!

- Plus de 80 films par mois
- Minimum de 25 primeurs
- Version intégrale
- Sans interruptions publicitaires
- Guide horaire mensuel gratuit

DE QUOI J'ME MÊLE

LA GUERRE DES ROSES

FAMILY BUSINESS

AFFAIRE DE FAMILLE

SUPER ÉCRAN

LE CANAL DE FILMS

Abonnez-vous auprès de votre câblodistributeur ou en téléphonant dès maintenant, sans frais, au 1-800-361-1830

Abonnez-vous auprès de votre câblodistributeur VIDÉOTRON ou en téléphonant dès maintenant au: Sherbrooke: 566-7711 Victoriaville: 758-0501

Abonnez-vous sans tarder à «SUPER ÉCRAN» sans frais d'adhésion et courez la chance de gagner un des 2 magnétoscopes VHS.

Une gracieuseté de: **VIDEO 106**

CINÉMA BELVÈRE 1

MERCREDI SPÉCIAL: \$3.25

UN FILM DE ANDRÉ FORDIER

UNE HISTOIRE INVENTÉE

AVEC JEAN LAPOINTE, LOUISE MARLEAU, MARC MESSIER

19h00 et 21h00

BELVÈRE 2

14 ANS

3e semaine

19h00 et 21h00

517 Galt ouest, Sherbrooke
voisin de Place Belvédère
562-3969 21700

Arts et spectacles

L'année démarre bien pour le Centre culturel d'East Angus

Andrée ALLARD East Angus

Le Centre culturel d'East Angus s'attend à une année bien remplie: spectacles, théâtre, films, conférences et activités parallèles, des soirées toutes aussi variées que le public à qui on s'adresse.

Avec les deux premiers spectacles offerts cette année - Richard Fortin, d'East Angus, interprète de musique country et Pierre Légaré, humoriste de la scène montréalaise - le centre culturel a fait salle comble. «Les billets se sont vendus comme des petits pains chauds», a commenté Daniel Ménard, président du centre culturel.

«Cette année, ça répond bien. Même les spectacles dispendieux attirent beaucoup de monde», souligne le président Daniel Ménard. «Il y a eu une baisse d'achalandage au cours des années antérieures surtout quand les vidéos ont fait leur apparition. Mais on sent maintenant que les gens ont besoin de sortir de chez eux, ils commencent à s'apercevoir qu'en restant à la maison, ils ne trouvent pas le côté relations sociales dont ils ont besoin.»

Programmation diversifiée

La chanteuse et comédienne Nancy Roy, de Sherbrooke, montera sur les planches samedi le 24 novembre. Dimanche le 9 décembre à 20h, le chœur L'Alliance, formé de personnes de l'Age d'or d'East Angus, offrira son concert aux amateurs de musique de Noël.

Dès janvier, le Centre culturel d'East Angus lance son Passeport Jeunesse pour offrir une série de films. «Nous nous tournons vers les jeunes car il n'y avait rien pour cette clientèle-là», a précisé Daniel Ménard. «On compte s'inspirer du modèle de fonctionnement de l'U-

niversité de Sherbrooke et offrir des cartes de saison au coût de 5 ou 6 dollars.»

Il faudra ensuite attendre au 23 février pour assister au spectacle de Michael Rancourt, humoriste, imitateur mais aussi chanteur. Originaire de Charny, Michael Rancourt axe son spectacle sur l'imitation de chanteurs québécois et français et est également reconnu pour son art de reproduire les voix féminines.

Place au théâtre au cours du mois de mars. Le 9, la Troupe du Boul'art de St-Adolphe présente sa production Un Cauchon dans les pattes. La nuit blanche de Barbebleu, du Théâtre de Quartier de Montréal, aura lieu le 16 mars. Le spectacle de Bertrand Gosselin, Magie, Musique et Jonglerie sera offert le 23 mars.

Le 27 avril, le Centre culturel d'East Angus reçoit Denis Côté, chanteur, animateur, fantaisiste et musicien. Originaire de Ste-Christine-de-Portneuf, Denis Côté invite le public à une soirée de chansons de style varié - folklore, rétro, country, populaire, bavaroise et Cajun - et offre par ailleurs sketches et blagues.

Avec 12 comités de travail, le centre culturel d'East Angus a le loisir de diversifier ses activités. Il organise des conférences, dont une sur 'L'enfant Teflon', qui sera présentée par Daniel Kemp, le 4 mars. L'organisme culturel s'est également engagé dans la promotion des produits d'artisans locaux par des expo-ventes.

Le Centre culturel d'East Angus, qui loge au 288 de la rue Maple, dispose d'un budget de fonctionnement variant entre 10 et 15 000 \$. Subventionné par le Comité des loisirs d'East Angus et par le ministère des Affaires culturelles du Québec, il arrive à couvrir ses frais.

Angèle Arsenault se promet bien de ne plus se laisser prendre aux «illusions de la gloire»

Caroquet (PC)



Angèle Arsenault

Vingt ans après être débarquée au Québec, Angèle Arsenault a fait le tour de «son jardin» l'été dernier. Elle a fait le bilan de sa mise à l'écart après avoir été une vedette, de son désespoir. Son combat contre le silence prendra fin l'an prochain, alors qu'elle lancera un disque qui s'intitulera «Retour aux sources».

«C'est mon gros défi pour 1991. J'y travaille: je veux vraiment le faire à mon goût, non pour que ça marche, mais parce que j'ai envie de le faire. Il y aura entre autres une chanson sur l'histoire des Acadiens, 'Grand Pré', que j'ai chantée en France pour la première fois cet été.

«C'est quelque chose de très profond et de très important pour moi de sortir tout ça, mes racines, mon histoire. Je crois que je ne peux plus continuer à monter si je ne descends pas dans les profondeurs de mon histoire. Je ne suis pas une Québécoise; je vois qui je suis et j'en suis très fière.»

Toutes ces années d'absence n'ont pas été vides de travail, bien au contraire. Celle pour qui tout a commencé par un passage à l'émission radio-

phonique «Chez Miville» alors qu'elle était étudiante à l'université Laval, devait connaître plus tard un succès monstre avec 'Moi j'mange'. Le silence d'après fut d'autant plus lourd à porter. Le doute s'installa.

Pourtant, à l'occasion d'une tournée avec la comédienne Viola Léger en 1988, on l'avait entendue chanter 'Vous ne m'aurez pas'. On retrouvera d'ailleurs sur le microsillon ce texte fort, émouvant, écrit pour dire

qu'elle ne s'avouerait jamais vaincue et qu'elle mettrait les bouchées doubles pour renouer contact avec le public.

«C'est une vie et pas vraiment un métier. J'aurais pu mettre le métier à l'avant et tout faire pour que ça marche. Mais je ne l'ai pas fait parce que j'ai préféré vivre ma vie» confie-t-elle en évoquant le titre d'une de ses chansons.

«Lorsqu'on est en tournée et sous les projecteurs pendant dix ans, il faut forcément s'en éloigner pour se retrouver et voir si on a encore quelque chose à dire. J'ai vécu les illusions du show-business, les illusions de la gloire, de l'argent, de l'égo. Si je recommence à chanter et à avoir du succès, ce sera beaucoup plus léger, moins compliqué. Ce sera pour

avoir du plaisir à faire ce dont j'ai envie. Je suis presque arrivée là. J'ai un talent, un don, et je peux le laisser pourrir là. Mais j'ai vu que si je ne l'utilise pas, j'engraisse» ajoute-t-elle avec une pointe d'humour acerbe.

«Les gens sont très préoccupés par leur vie intérieure, leur paix d'esprit, leurs thérapies, le retour à la simplicité, note-t-elle. Il y a de moins en moins d'argent, la récession, la TPS... Si mes chansons arrivent à exprimer tout ça et faire du bien, alors ça devrait fonctionner. Je pense que j'ai un message d'espoir, de joie à donner. Avec tout ce qui m'est arrivé, je dis: 'Il ne faut pas lâcher et vous ne m'aurez pas'. Ce que je raconte, ce n'est pas du baratin, c'est du vécu.»

Le fouet d'Indiana Jones sera vendu aux enchères

Londres (AFP)

Le fouet qu'Indiana Jones n'a jamais omis de glisser dans sa valise avant de partir vers de nouvelles aventures sera vendu aux enchères le mois prochain chez Christie's, à Londres, a indiqué le marchand d'art.

Aussi célèbre que son chapeau, ce fouet a été donné par l'acteur Harrison Ford, Indiana Jones à l'écran, à l'Institut archéologique de Londres,

qui compte ouvrir, en partie grâce à cette vente, un nouveau centre. Le fouet pourrait atteindre 5000 livres (environ 11 500 \$ Can.).

Parmi les autres souvenirs de musiciens et acteurs en vente les 21 et 22 décembre chez Christie's figurent un portefeuille de James Dean et une chemise portée par Rudolph Valentino dans son dernier film, «Le Fils du cheikh» (1926), qui pourraient atteindre le même prix que le fouet d'Indiana Jones.

«Nous avons passé un pacte avec le diable», confessent les Milli Vanilli

Los Angeles (AFP)

«Nous avons passé un pacte avec le diable», ont confessé les chanteurs du groupe Milli Vanilli, expliquant qu'ils avaient accepté de ne chanter qu'en play-back parce qu'ils étaient pauvres et vivaient dans des HLM de Munich.

A Los Angeles, lors de leur première conférence de presse depuis que leur producteur a révélé qu'ils ne faisaient que prêter leur physique avantageux pour tourner les vidéos mais qu'ils n'avaient jamais chanté réellement leurs succès, Rob Pilatus et Fab Morvan ont ajouté qu'ils étaient «heureux que cela soit terminé». «Nous avions peur, les gens nous menaçaient», a expliqué Rob Pilatus, sans préciser qui proférait ces menaces.

Le chanteur a également affirmé que, contrairement à ce qu'avait dit leur producteur-arrangeur l'Allemand Frank Farian, le président de la maison de disques Arista, Clive Davis était au courant de la supercherie. Arista a immédiatement publié un démenti.

Les deux hommes, qui resteront au

moins dans l'histoire de la chanson comme étant les premiers à qui a été retiré leur Grammy obtenu l'an dernier, ont poussé quelques notes de leurs succès «Girl You Know, It's True» (sept millions d'exemplaires) pour prouver à la presse qu'ils savaient quand même chanter.

Mme Sheila Stadler, une habitante d'Oakland qui avait offert une cassette du groupe à son fils, a par ailleurs déposé lundi une plainte pour demander que tous les habitants de Californie qui ont acheté un disque ou une cassette du groupe, ou encore ont assisté à leurs concerts soient remboursés. «Je veux que tout le monde puisse être remboursé. Je ne veux pas qu'en Allemagne, le producteur profite de ce qu'il a fait à ces gosses», a-t-elle déclaré.

Ce serait en fait les chanteurs Johnny Davis, Charles Shaw et Brad Howell qui auraient prêté leurs voix aux succès des Milli Vanilli. Charles Shaw, qui avait tenté l'an dernier de persuader les médias de sa contribution aux disques du groupe s'est déclaré «très content que l'affaire sorte au grand jour», lors d'une interview à la télévision américaine.

★ ★ ★

LES CONCERTS SYMPHONIQUES

★ **RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ** ★

présentent

Soirée Tchaïkovsky

Soliste: Martin Beaver, violoniste



Ouverture Egmont de Beethoven
Concerto pour violon de Tchaïkovsky
4^e symphonie de Tchaïkovsky

Samedi 24 novembre 1990 20 heures

Salle Maurice O'Bready
Tél. 821-7744
Billets: \$15, \$18, \$20

CLTE **BRADOR** **CKSH**

La Tribune

EPARGNEZ JUSQU'À 50%

mobilia

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX A VOIR EN MAGASIN.

SOLDE D'ENTREPOT

SALON CUIR

	RÉG.	SPÉC.
Canapé, causeuse, coul. vert perlé	\$5362.00	\$3499.00
Canapé, causeuse, coul. noire	\$5534.00	\$3598.00
Canapé, causeuse, coul. brune	\$6334.00	\$5098.00
2 causeuses, coul. taupe	\$3360.00	\$1999.00
Canapé, causeuse, coul. rose	\$3881.00	\$2499.00
Ens. modulaire, 4 mcx, coquille d'oeuf	\$4929.00	\$2999.00
Canapé et causeuse, coul. blanche	\$8600.00	\$4999.00
Canapé et causeuse, coul. verte	\$6362.00	\$4799.00
Canapé et causeuse, coul. coquille d'oeuf	\$3705.00	\$1999.00
Canapé et causeuse, coul. coquille d'oeuf	\$3113.00	\$1899.00
Fauteuil, coul. rose	\$ 901.00	\$499.95
Canapé et causeuse, coul. bourgogne	\$6370.00	\$4699.00
Canapé et causeuse, coul. rose	\$6514.00	\$3999.00
Fauteuil inclinable, coul. noire	\$1499.00	\$999.00
Fauteuil inclinable et pouf coul. noire	\$1250.00	\$799.00
2 causeuses, coul. noire	\$3102.00	\$1999.00
2 causeuses, coul. verte	\$4006.00	\$2299.00
Fauteuil, coul. noire	\$ 901.00	\$599.95

TABLE DE SALON

	RÉG.	SPÉC.
Console marbre nero marquina et verre	\$ 935.00	\$599.95
Table à café, marbre carrarra et verre	\$ 725.00	\$499.95
Colonne marbre carrarra	\$ 375.00	\$239.00
Colonne marbre carrarra	\$ 350.00	\$229.00
Table à café, travertin et verre	\$ 750.00	\$599.95
Table à café marbre nero marquina et verre	\$ 810.00	\$649.00
Table à café, travertin et verre	\$ 750.00	\$499.95
Table à café, travertin et frêne cérusé	\$ 625.00	\$399.00
Table de bout travertin et frêne cérusé	\$ 599.00	\$339.00
Console, marbre nero marquina	\$1075.00	\$799.95
Table à café, marbre nero marquina	\$ 999.00	\$799.00
Console, travertin et verre	\$1198.00	\$549.95

CHAMBRE À COUCHER

	RÉG.	SPÉC.
Meuble vanité et tabouret, laque noire	\$ 599.00	\$199.00
Meuble vanité avec miroir et tabouret, laque ivoire	\$ 949.95	\$199.00
Ens. 5 mcx chambre à coucher, laque blanche	\$3460.00	\$2699.00
Ens. 4 mcx chambre à coucher, laque et cuir noir	\$3298.00	\$2999.00

SALLE À DÎNER

	RÉG.	SPÉC.
Buffet, laque noire	\$1750.00	\$799.00
Table à dîner, marbre alpina verte	\$2448.00	\$1599.00
Table ovale, chêne noir	\$ 649.95	\$299.00
Table à dîner, marbre carrarra	\$1250.00	\$999.00
Table à dîner, cuir et chrome avec verre	\$ 799.95	\$699.95
Buffet, laque blanche	\$1250.00	\$699.00
4 chaises, laque noir et tissu noir	4x\$249.95 ch.	4x\$199.00 ch.
6 chaises, laque et tissu noir	6x\$259.00 ch.	6x\$216.00 ch.
4 chaises, tout cuir noir	4x\$279.95 ch.	4x\$249.95 ch.
4 chaises, laque blanche et tissu noir	4x\$189.95 ch.	4x\$149.95 ch.
6 chaises, laque blanche et cuir blanc	6x\$259.95 ch.	6x\$199.00 ch.
4 chaises, cuir rouge et chrome	4x\$249.00	4x\$149.95

SHERBROOKE, 3050, boul. Portland, Carrefour de l'Estrie, 821-2102

ÉCONOMISEZ DES ALIQUOTES D'AUJOURD'HUI SUR LA TPS PROPOSÉE ET LA TAXE DE VENTE PROVINCIALE EN VIGUEUR DES JANVIER.

National

Yalden propose une réforme abolissant le ministère des Affaires indiennes

Huguette YOUNG Ottawa (PC)

Les politiques fédérales touchant les autochtones doivent être remaniées de fond en comble en commençant par l'abolition du ministère des Affaires indiennes, a déclaré hier le président de la Commission des droits de la personne, M. Max Yalden.

Dans un rapport publié hier, il a proposé au gouvernement fédéral de remplacer ce ministère, qu'il qualifie de relique du passé, par un organisme moderne chargé des relations entre les autochtones et le gouvernement.

Le ministre des Affaires indiennes, Tom Siddon, a aussitôt dénoncé ce rapport qu'il a qualifié de simpliste et de non professionnel.

M. Yalden, qui a réitéré le besoin d'une commission royale d'enquête sur les revendications des autochtones, constate, dans la foulée des affrontements violents à Kanesatake et à Kahnawake cet été, que le «rythme de changement est trop lent».

Il a noté que si les droits des autochtones avaient réalisé des progrès certains depuis les 25 dernières années au niveau de l'autonomie et de l'affirmation de la culture, il y a de nombreuses lacunes, notamment au niveau des revendications territoriales et d'autonomie politique des autochtones.

Les Canadiens peuvent remercier les autochtones

Victoria (PC)

Les autochtones ont commis une erreur «stupide» en faisant bon accueil aux premiers arrivants blancs au Canada. Ils auraient dû les tuer tous.

C'est ainsi que s'est exprimé, cette semaine à Victoria, le président du Congrès des premières nations, M. Bill Wilson, dans son discours de clôture d'une conférence sur les jugements rendus récemment en matière de droits des autochtones.

N'eût été de la générosité des Indiens, la majorité des Canadiens seraient encore «des individus sans foyer, malades, malodorants, sur des bateaux», a lancé M. Wilson devant une foule muette où figuraient universitaires, industriels, militants syndicaux, fonctionnaires et avocats. Il s'en est d'ailleurs pris à ces derniers, qu'il a comparés à des coquerelles, les accusant de gagner leur vie sur le dos des autochtones.

«Il y a plus d'avocats que de coquerelles ici», a-t-il laissé tomber, ajoutant qu'il n'aimait «pas tellement» les avocats, qui, à son avis, «ne font pas grand-chose pour la société».

M. Wilson, dont l'organisme constitue la branche de Colombie-Britannique de l'Assemblée canadienne des premières nations, a cependant invité les Canadiens à bâtir une société dans laquelle les enfants des factions qui s'affrontent aujourd'hui pourront s'asseoir côte à côte, demain, pour oeuvrer de manière constructive.

L'avocat Marvin Storrow, défenseur des droits des autochtones, qui

Arbitraire gouvernemental

M. Yalden s'en prend à la politique fédérale sur les revendications territoriales des autochtones, qu'il considère inefficace et désuète. Selon lui, cette politique joue en faveur du gouvernement «puisque toute revendication peut être rejetée sur le seul avis juridique du ministère de la Justice», sans que les autochtones puissent contester cet avis.

«Le processus même est fautif en ce sens que le gouvernement fédéral et le ministère des Affaires indiennes deviennent avocats et juges», a-t-il précisé au cours d'un entretien. Selon lui, il est insensé que les fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes décident si telle ou telle revendication est fondée, et en déterminent le dénouement.

Aussi propose-t-il la création d'une commission indépendante pour traiter des doléances des autochtones afin d'éviter des situations de conflits d'intérêt.

Aux critiques de M. Yalden, M. Siddon a rappelé que le premier ministre Brian Mulroney s'était engagé, le 25 septembre dernier, à accélérer le processus de revendications territoriales et à traiter sérieusement des doléances des autochtones.

Il a laissé entendre que le rapport de M. Yalden avait une portée trop large et était en quelque sorte redondant, puisqu'il demande au gouvernement d'élaborer de nouvelles poli-

tiques alors que c'est justement ce que celui-ci est en train de faire.

«Une commission royale d'enquête n'est pas une panacée à tous les problèmes et ne peut pas être une excuse à l'inaction», a-t-il indiqué aux journalistes, en précisant que de nombreux chefs indiens ne voyaient pas la nécessité d'une telle enquête.

Enfin, M. Yalden propose que la Loi sur les Indiens, loi «dépassée et paternaliste», soit remplacée par des mesures constitutionnelles susceptibles de régler les revendications sur l'autonomie gouvernementale des autochtones.

EATON

CORRECTIONS

Encart Eaton... où les rêves de Noël prennent vie dans La Tribune du mercredi 21 novembre 1990.

- C13 Devrait être:
 B: Plat à gratiner 4.28 L*, 89.99 ch.
 D: Casserole 3.3 L*, 79.99 ch.
 F: Poêle 26.6 cm*, 84.99 ch.
 G: Casserole 1.4 L*, 59.99 ch.
 G1: Casserole 2.35 L*, 69.99 ch.
 (* Avec couvercle).
- C24 D: Figurines «Teenage Mutant Ninja Turtles», non offertes.
 C26 B: Devrait être: Livres Touche-à-doux, 14.99 ch.
 H: Carrousel de Disney. Devrait être: 28.99 ch.
- C46 A: Pull Eaton offert en vieux rose, bleu glace ou crème.
 B: Blouse Select Eaton offerte en rose pâle ou crème.

Délai de 2 semaines:
 C24 C: Auto de police tamponneuse.
 E: Canon Seltzer.
 F: «Mutant Maker».
 C28 G: Souris Emerson avec logiciel «Dr. Halo III».
 C37 A: Ensemble de draps.
 C38 K: Boîte «Brass Artware».
 C39 A: Couverture «Body Sensor».
 C: Couvre-lit «Homestead Memories» Eaton, format deux places en blanc.
 Eaton s'excuse de tout inconvenient. 22045

UNE PROMOTION EXCEPTIONNELLE!

FRANCE B. PRONUPTIA

PLACE DES CONGRÈS, 2655 KING O. 823-2003

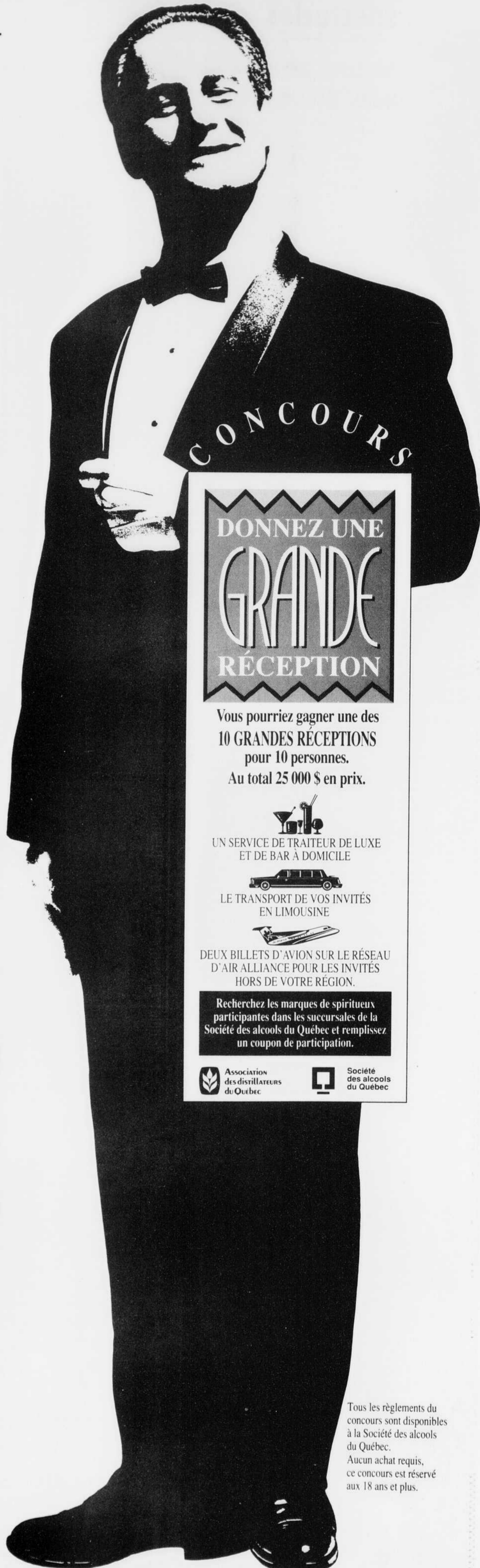
JUSQU'À

50%
DE RABAIS

SUR UN VASTE CHOIX DE

ROBES DE MARIÉES

22044



CONCOURS

DONNEZ UNE
GRANDE
RÉCEPTION

Vous pourriez gagner une des
10 GRANDES RÉCEPTIONS
pour 10 personnes.
Au total 25 000 \$ en prix.



UN SERVICE DE TRAITEUR DE LUXE
ET DE BAR À DOMICILE



LE TRANSPORT DE VOS INVITÉS
EN LIMOUSINE



DEUX BILLETS D'AVION SUR LE RÉSEAU
D'AIR ALLIANCE POUR LES INVITÉS
HORS DE VOTRE RÉGION.

Recherchez les marques de spiritueux
participantes dans les succursales de la
Société des alcools du Québec et remplissez
un coupon de participation.

Association
des distillateurs
du Québec

Société
des alcools
du Québec

Maël

LE PÈRE NOËL VOUS ATTEND!
Jeudi et vendredi
entre 10h et 21h
SAMEDI
entre 10h et 17h.

Spectacles de marionnettes
jeudi et vendredi à
14h, 16h et 19h.
Samedi à
11h, 13h, 14h et 15h.

SAMEDI
24 NOVEMBRE
GRATUIT
SPECTACLE AVEC LE
MAGICIEN DRALIN
à 10h30, 11h30,
12h30, 13h30,
14h30, 15h30

CARREFOUR

DE L'ESTRIE 21093

Tous les règlements du concours sont disponibles à la Société des alcools du Québec.
Aucun achat requis, ce concours est réservé aux 18 ans et plus.